

Saint Jean Brévelay

Juillet - Août 2017
N° 178



Saint Jean Brévelay

Téléphone :
02 97 60 30 13
Télécopie :
02 97 60 34 59
E. mail :

mairie.stjeanbrevelay@wanadoo.fr
Site Internet :
www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé le samedi matin
en juillet et août

Médiathèque
Horaires d'ouverture
Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 19h00
Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

Mot du maire

Notre commune n'est pas épargnée par la montée des incivilités qui irritent la population.

Elles sont même devenues insupportables pour quelques habitants. Leurs biens sont détériorés, taggués et leur tranquillité menacée. Les bâtiments communaux et mobiliers urbains sont également parfois dégradés. Sur l'aire de jeux du Borhig, il arrive aussi que des mères de famille ou assistantes maternelles, avec leurs enfants, soient importunées par des jeunes, parfois même très jeunes. Elles préfèrent alors quitter ce lieu qui leur est pourtant dédié.

Nous avons porté ce sujet à la discussion au cours du dernier conseil municipal et avons évoqué l'idée d'installer des caméras de surveillance aux abords du complexe sportif de la Métairie, de la salle du Vertin et de l'aire de jeu.

Il est bien évident qu'un tel dispositif ne va pas régler du jour au lendemain le problème des incivilités. Il pourrait cependant les réduire et permettre d'en identifier quelques auteurs. Il devrait aussi rassurer la population et en particulier les usagers de l'aire de jeux.

La municipalité doit veiller à la tranquillité des habitants, travailler avec les gendarmes à la protection des personnes et des biens. Elle doit aussi alerter les familles dont les enfants sont soupçonnés d'être les auteurs de dégradations. Leur rôle est extrêmement important, la grande majorité des incivilités commises à Saint Jean Brévelay le sont par des mineurs.

Les membres du Conseil municipal se sont majoritairement déclarés favorables à la poursuite du projet. Ils ont affirmé leur volonté de s'attaquer au problème et aussi insisté sur la nécessité de préserver les libertés individuelles. La pose de caméras est encadrée par la loi. Il n'est bien évidemment pas question pour nous de l'enfreindre pour lutter contre ceux qui ne la respectent pas.

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Guénaël ROBIN

Les brèves du conseil

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

La liste unique « ensemble pour Saint Jean » a obtenu 7 délégués et 4 suppléants

Henri-Claude	BELZIC	Délégué élu	Catherine	GUILLO	Suppléant
Isabelle	PABOEUF	Délégué élu	Eric	NOUAILLE	Suppléant
Gérard	GICQUEL	Délégué élu	Marie-Hélène	MOISAN	Suppléant
Brigitte	PAYEN	Délégué élu	Christophe	DANO	Suppléant
Thierry	PEDRAU	Délégué élu			
Viviane	OLVEUX	Délégué élu			
Dominique	VIEL	Délégué élu			

Guénaël ROBIN et Raymond LE BRAZIDEC sont aussi délégués mais en tant que conseiller départemental et conseiller régional.

Rapport de la SAUR / gestion déléguée de l'assainissement collectif 2016

M. BELZIC a présenté le rapport de l'exercice 2016 sur la gestion du service public d'assainissement collectif établi par le délégataire, la SAUR. Le Conseil municipal a pris acte de ce rapport.

Définition d'une zone humide sur les parcelles ZY 3 et ZY 4 au lieu-dit « L'Abbaye aux oies »

La Politique Agricole Commune offrant la possibilité à des agriculteurs de bénéficier d'aides financières pour gérer et restaurer des prairies humides à condition qu'elles soient répertoriées dans l'inventaire de la commune, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'intégrer les parcelles cadastrées ZY n°0003 et 0004 dans l'inventaire des zones humides de la commune.

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h
Du samedi 13h au lundi 8h

Les jours fériés

Seulement en cas d'urgence vitale
le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Android Market)



www.saint-jean-brevelay.bzh

Approbation des rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Centre Morbihan Communauté en date du 1^{er} mars 2017

La CLECT a pour mission de procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges financières transférées à la communauté de communes correspondant aux compétences dévolues à celle-ci et de calculer les attributions de compensation versées par la communauté de communes à chacune de ses communes membres. Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal accepte les rapports de la CLECT.

Cession de portions de voies communales à Ker An Drono, au Petit Keribert et au Guernehué

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal autorise la cession au prix de 0,35 € le m² à des particuliers souhaitant acquérir des parties de voies communales à Ker An Drono, au Petit Keribert et au Guernehué.

Cession de terrain à CELVIA sur la zone du Lay

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal valide les surfaces à céder à CELVIA, suite à l'enquête publique de novembre 2016. La vente portera donc sur la voie communale pour 4 441 m² et sur une portion de 281 m² dans l'espace boisé pour 1 € le m² ainsi que sur les autres parcelles pour lesquelles la vente a été approuvée en Conseil le 10 avril dernier.

Cession de terrain route de Bignan

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal décide de céder une portion (217m²) de la parcelle face à la rue de la Chouannerie YV549 à 25 € le m² pour un total de 5 425 €, les frais de bornage étant à la charge de l'acquéreur.

Modification des plans de financement pour la rénovation de la bibliothèque en commerce et logements

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal valide le plan de financement pour la rénovation de la bibliothèque en commerce et logements afin d'intégrer les fonds FIPL (fonds de soutien à l'investissement public local).

Indemnisation piégeurs de ragondins

Pour cette campagne 2016, 234 ragondins et rats musqués ont été éliminés par les sociétés de chasse. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de verser un forfait de 40 € à chaque société de chasse ainsi que 4,40 € par ragondin ou rat musqué, et 60 € par nouvelle cage.

infos.mairie

État-civil

Naissances :

03/06 : Solena HERLÉDAN	12 rue du Clos Saint Jean
19/06 : Coline METAYER	Le Cosquer
22/06 : Célla HAMERY	6 rue de Buléon
28/06 : Annaé GRILLIÈRE	20 Prat Govero
30/06 : Priscillia MORIN	23 rue de Pen Ker

Mariages :

03/06 : Patrick MBIDA et Angéline GIRAUD	Keraudrin
21/06 : Pol WALLON et Ludivine TRONCHE	Le Racquério
24/06 : Camille COUGOULIC et Mallauré TRÉVISAN	21 rue St-Armel

Décès :

30/05 : Antoine BLAISE	4 Résidence Paul Verlaine	75 ans
31/05 : Marle GUILLO	2 rue du Porhoët	94 ans
06/06 : Narcisse GUGUIN	2 rue du Porhoët	87 ans
13/06 : Patrick BENESTON	1 Les Villas Saint Jean	65 ans
23/06 : Marcel DANO	2 rue du Porhoët	79 ans

Médiathèque municipale



« C'était trop bien ! », « C'était magique ! »...Tels étaient les commentaires des enfants, à la suite des séances de kamishibai (petit théâtre de papier, d'origine Japo-

naise) qui ont rythmé le mois de juin.

En effet, après les animations de mai avec le tapis de lecture sur le thème des « Paysages marins », (outils prêtés par la médiathèque départementale), les enfants du RAMI, de l'Heure du Conte et ceux des 13 classes fréquentant la médiathèque,



divisés en petits groupes, ont pu savourer les histoires de « Cache-cache », du « Petit escargot qui voulait décrocher la lune » et de « La pastèque parlante ». Les grandes vacances approchant, le mystère du kamishibai a finalement dû leur être dévoilé, afin de ne pas les faire languir tout l'été.



Nouveau : Sans publicité, le magazine mensuel « 60 millions de consommateurs » vous éclairera sur l'univers de la consommation des produits et services, à l'aide d'études, d'essais comparatifs... Il est désormais à votre disposition à la médiathèque. Pendant les vacances d'été, la médiathèque conservera ses horaires d'ouverture.

Nous vous rappelons que la consultation sur place des livres et des revues est gratuite, seul l'emprunt des documents à domicile nécessite une inscription.

Et aussi, des séances de jeux vidéo seront proposées le mardi soir et le vendredi soir, pendant les horaires d'ouverture. A votre disposition « Donkey Kong », « Lego city », « La légende de Zelda », etc...

La Poste

Fermetures estivales



Le bureau de Poste sera fermé le mercredi 2 août, les samedis 29 juillet, 12, 19 et 26 août.

FORTES chaleurs

ADOPTÉZ

LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

Usage du feu

Un arrêté préfectoral du 10 juin 2009 réglemente les conditions générales d'emploi du feu, cette réglementation doit être strictement respectée. En cas d'incendie, votre responsabilité sera engagée et vous serez contraint de payer une amende.



Il est Interdit de faire du feu durant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Du 1^{er} novembre au dernier jour de février, il n'y a pas besoin d'autorisation.

Du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} au 31 octobre, vous devez faire une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la mise à feu pour les végétaux coupés et au moins 15 jours pour les végétaux sur pied.

Le jour de la mise à feu, vous devez impérativement consulter l'avis favorable ou défavorable du SDIS 56.

Centre de loisirs Vacances été 2017



Du 10 juillet au 1^{er} septembre

Ouverture de l'accueil de loisirs 3/6 ans—Ticket sport loisirs 7/10 ans et Pass ado +11 ans

Programmes disponibles en mairie et sur le site Internet.

Inscription en mairie jusqu'au 07 juillet puis auprès de Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06 ou 02 97 60 39 74.

Transports Scolaires

Inscriptions rentrée 2017-2018

Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée prochaine étalent à retourner complets pour le vendredi 26 mai 2017.



Toutefois, les demandes d'inscriptions tardives seront traitées dans la limite des places disponibles. Permanences à la Maison des Services Publics le mardi 22 et le jeudi 24 août de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

La Claié sans frontières 20 ans du jumelage

Nous avons accueilli nos amis anglais début juin pour fêter le vingtième anniversaire du jumelage avec Botley.



Période de faible pluviométrie depuis le début de l'année dans le Morbihan.
**MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER
DANS LE MORBIHAN**



Interdiction de faire les véhicules particuliers

Né pas faire les travaux dans les zones habitées, les zones de sports et les zones de protection de l'environnement.



Interdiction d'arrosage les pelouses et massifs entre 8h et 20h



Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées...

des fontaines de jardinage ou de la sécurité de l'ouvrage au lieu d'entretien, sauf lors de la première mise en service pour remplissage de travaux.



Interdiction d'arrosage les terrains de sport, les stades, les golf...

entre 8h et 20h



Interdiction de nettoyer les façades et toitures.

sauf pour les professionnels équipés de lance à haute pression.



Interdiction de lavage et rinçage des portes de plaisance

sauf pour le nettoyage des bords appropriés.



Interdiction de l'irrigation agricole

entre 11h et 18h

sauf irrigation d'urgence.



Permettre des fontaines publiques

sauf en cas de sécheresse.



Balayage

La commune vient de signer un contrat avec l'entreprise RTS Environnement d'Auray pour le balayage des rues une fois par mois. Ce travail était jusque là effectué par les agents communaux équipés d'une balayeuse attelée au microtracteur. Ce matériel ne donnant pas entière satisfaction, nous avons donc décidé de vendre la balayeuse et d'opter pour un contrat avec une entreprise spécialisée dotée de matériels appropriés.

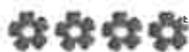


Concours communal des maisons fleuries

16 participants à l'embellissement des maisons, jardins et patrimoine se sont inscrits pour l'édition 2017.

Le jury composé de bénévoles extérieurs à la commune pour plus d'impartialité a procédé au classement des concurrents le 23 juin dernier.

Le classement :



Jardin des particuliers-Jardin paysager visible de l'espace public :

Mention spéciale du jury :

Paul LE CALLONNEC—19 rue des Garennes

1^{er} Jean-Michel THOMAS—23 rue des Garennes

2^{ème} Eugène BULEON—Saint Thuriau

3^{ème} Pierre ROPERT—Kerthomas.

Eco Jardin paysager :

Jacqueline DREANO—Le Mangouëro

Jardin de fleurs :

1^{er} Anne-Marie PIQUET—27 rue du Borhig

2^{ème} Sylvain PLESSIS—1 Place Emile Victor

Espace Jardiné sur cour :

Jean-Jacques BOTHEREL—Ty Tossen

Façade de maison :

1^{er} Monique ADELIS—54 rue de Rennes

2^{ème} Denise LE GALL—Saint Thuriau

Embellissement des logements sociaux : maison individuelle avec Jardinet

1^{er} Eugénie NOUAÏLE—1 rue Georges Cadouïdal

2^{ème} Marcel POURCHASSE—9 rue Pierre Guillemot

3^{ème} Jeannette GUILLO—8 rue Pierre Guillemot

Décor végétal sur l'espace public-hameaux embellis :

1^{er} Chapelle Saint Thuriau

2^{ème} Village de Kerthomas

Mise en valeur des Infrastructures d'accueil touristique-hôtels-hôtels restaurants :

Le Cheval Blanc—6 rue St Armel

Félicitations à tous les concurrents et rendez-vous en octobre pour la remise des prix.

Comité des fêtes

Premier vide grenier

Le comité des fêtes organisait dimanche 25 juin sa première manifestation avec un vide-grenier dans le centre bourg. Pour une première, 50 exposants avaient pris place rue Saint Armel et rue de Rennes. Le président Christian Le Tertre et les 18 bénévoles de cette jeune association sont satisfaits de cette journée et ont déjà prévu de reconduire cette manifestation le 24 juin 2018.

Les bonnes volontés sont les bienvenues.



Ecole Paul-Emile Victor

Fête de l'école

L'amicale laïque organisait samedi 24 juin la fête de l'école qui vient clôturer l'année scolaire. La journée a commencé avec un flashmob des élèves habillés en noir et blanc, accompagnés de leurs professeurs, se déhanchant sur les rythmes de Jain puis ce fut l'ouverture des stands pour petits et grands et les traditionnelles batailles d'eau.

La belle affluence au repas du soir avec une centaine d'enfants et deux cent adultes est venue récompenser les bénévoles de l'amicale laïque et l'équipe enseignante de



Ecole Notre-Dame

Kermesse

L'édition 2017 de la kermesse de l'école Notre-Dame restera un bon cru avec la présence du soleil. Les familles sont venues nombreuses tout au long de l'après-midi pour assister au défilé et se divertir autour des stands qui font le succès de notre kermesse ainsi que le soir où nous avons servi 300 repas. Durant le défilé, deux magnifiques chars sur le thème de la Bretagne fabriqués par les parents bénévoles (un phare et un bateau de pêche) ont accompagné les élèves déguisés.



Collège Saint Louis

Soirée des talents

Comme tous les ans, depuis plusieurs années, le collège Saint Louis a marqué la fin de l'année scolaire sous le signe de la convivialité lors de la traditionnelle Soirée des Talents. C'est devant une nombreuse assemblée composée des familles, des élèves ainsi que d'anciens élèves du collège, que les jeunes de Saint Louis ont montré tout leurs talents, que ce soit en danse, en chant, en humour, en musique....



Merci à eux pour leur prestation et leur engagement pour la réussite de cette soirée. Belles vacances à tous.

Gym Danse Brévelaise

Gala de danse

L'association Gym Danse Brévelaise a organisé son gala de danse annuel samedi 17 juin.

147 danseurs et danseuses ont fait vivre ce spectacle sur le thème "j'ai rêvé de..." devant un public venu nombreux. Leur professeur de danse, Nolwenn Jan, qui a créé et imaginé le spectacle, est fière de l'investissement de ses élèves.



L'association, qui a compté près de 250 adhérents cette saison, est portée par 13 bénévoles et vous donne rendez vous au forum des associations le 9 septembre prochain.



Elle proposera, en même temps que ses cours habituels de gym pour séniors, gym loisirs et compétition enfants, danse classique et jazz pour enfants et adultes, des nouveaux cours de fitness,

renforcement musculaire et de BOKWA pour les adultes avec Stéphane Pini. Attention, ça va bouger!

Espérance Football Club

Tournoi de foot jeunes

Samedi 10 juin, L'Espérance FC organisait pour la huitième année consécutive son tournoi de foot ouvert aux équipes U11, U13 et pour la première fois aux U15. Réputé pour la rigueur de son organisation et le nombre de matchs à jouer jusqu'à la finale, le tournoi a rassemblé 44 équipes de 9 joueurs. Les vainqueurs : Ménimur en U11, Languldic en U13 et Theix en U15. Toutes les équipes sont reparties avec un lot.



Une belle réussite pour les organisateurs qui ont accueilli plus d'un millier de personnes sur le site. Pour Jean-Christophe Audlèvre qui s'active depuis janvier, ce tournoi est l'un des plus aboutis depuis sa création, de quoi donner de l'énergie

aux bénévoles du club et nourrir des projets pour les prochaines années.

Maison de retraite

Le 8 juin nous avons accueilli Morwenna Ealet avec son Orgue de Barbarie pour le plus grand plaisir des résidents qui ont pu chanter et pour ceux qui le souhaitent jouer de l'Orgue de Barbarie!



Le 13 juin nous avons participé aux Olympiades de Caudan. Une belle journée sportive pour les résidents!



Le 23 juin la maison de retraite était en fête!



L'animateur Xavier et ses amis, accompagnés des danseuses et danseurs de l'association En

Arben ont mis l'ambiance! Les résidents, les familles et le personnel ont pu passer une belle journée festive.

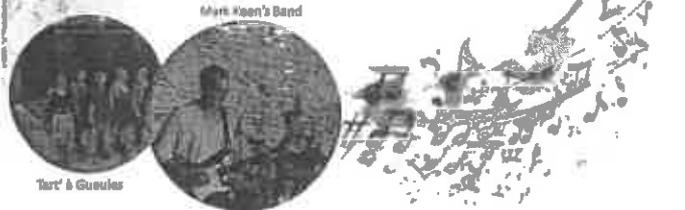
Le 27 juin nous avons fêté le départ en retraite de l'animateur Xavier Hervo. Après 30 ans de services remplis de souvenirs, Xavier a bien mérité de très grandes vacances! Bon vent à toi Xavier!



Vendredi 7 juillet : Loto organisé par l'Association des Sapeurs-Pompiers
 Dimanche 9 juillet : Loto organisé par l'UCAB
 Jeudi 13 juillet : Fest Noz et feu d'artifice organisés par la Commune et les associations
 Jeudi 3 août : Balade musicale avec Florian Darcel
 Samedi 26 août : Loto organisé par le club de l'Espérance
 Vendredi 1^{er} septembre : Musique classique—Solange Minall-Bella et duo Zébrène
 Samedi 9 septembre : Forum des associations
 Samedi 9 septembre : Accueil des nouveaux arrivants et nouveaux nés

Salle du Vertin
 Salle du Vertin
 Place de l'Église
 Saint Jean Brévelay
 Salle du Vertin
 Eglise
 Complexe de la Métairie
 Complexe de la Métairie

LES VENDREDIS AU PAYS DE SAINT-JEAN



VENDREDI 7 JUILLET - 21H - SAINT-ALLOUËSTRE - ETANG DE LA SALLE DES FÊTES
Les Tart' à Guesules & Trio des Menques - Chanson française

Les Tart' à Guesules, c'est une chorale à petits pois composée de 20 gembottes. Mêlées humour et chansons engagées, la voix à 180 degrés, ressortent en 10 notes vivement agitées et vous obtiendrez un cocktail de voix étonnant et l'humour décapant. Trio des Menques au chant, Yves-Marie à la guitare et Targi à la contrebasse, musiciens et comédiens de la Compagnie des Menques habituels des Vendredis, proposeront une fin de soirée sur le thème des prisons. Avec la finesse de leur plume et leur inventivité musicale et scénique, prestation surprenante garantie !

VENDREDI 21 JUILLET - 21H - BILBERON - GRANDE PLACE
Mark Koen's Band - Blues rock jazz folk

Avec un répertoire allant des années 20 à aujourd'hui, du jazz old school façon crooner au blues en passant par un côté funky. Mark Koen et ses musiciens mèneront le feu sur la place de Bilberon. Musicien multi-instrumentiste reconnu jusqu'en Italie, Mr Crooner promet une soirée détonante.

VENDREDI 28 JUILLET - 21H - MOREAC - PLAN D'EAU
Trio Tristan Le Govic - Musique traditionnelle

Accompagné de Targi Le Hénauff (contrebasse, basse électrique) et d'Alan Quédré-Moyan (batterie), le harpiste Tristan Le Govic revisite et mêle les genres musicaux. L'énergie du rock croise le swing tendre d'un air de ; le raffinement d'une polka féroce avec la vitalité d'une passacaille baroque ; une mélodie traditionnelle prend des allures de musique contemporaine. Leur talent saura charmer vos oreilles.

Trio Tristan Le Govic

ENTRÉE 4 EUROS GRATUIT POUR LES + DE 16 ANS

En cas de mauvais temps, concert déplacé dans la salle communale de cette commune.



VENDREDI 4 AOÛT - 21H - BUECHENO - CAMPUS MUNICIPAL
Sivritud à Curesmayne - Musique traditionnelle de l'est

Sivritud est né de la rencontre de cinq bretons. Le groupe, passionné par la musique et les chants traditionnels d'Europe de l'est, propose des sonorités de nombreux pays, dans une ambiance dynamique et festive. Curesmayne est un folk groupé folk le plus connu de Pologne et s'inspire du folklore slave, essentiellement de la région de Podlachia (Est de la Pologne). Cette origine géographique donne une couleur particulière à leur musique qui mêle influences ukrainiennes, biélorusses et polonaises. En tournée dans toute la France, ils s'arrêteront à Guilvinec le temps d'une soirée.

VENDREDI 11 AOÛT - 21H - BIGNAN - DERBIERE LA MAINE
Mourizet et Charloz - Chanson française humoristique

Mourizet et Charloz est un duo de choc et de charme qui marie habilement chansons humoristiques et aïeuls décalés. Leur spectacle, à fleur de mots, balade les limites de la dérision en distillant saïves provocatrices et tartes chelées. Ylarry, Yannick et leurs guitares facilleuses sauront vous faire rire ou vous émoouvoir avec leur anticorformisme revendiqué.

VENDREDI 18 AOÛT - 21H - PLOUVELEC - LE SILLON AQUATIQUE
Shoko Carpets - Jazz / Funk

Shoko Carpets, un septet du pays de Vannes, c'est du jazz « groovy » et du funk « cabré » qui dépeçoitère aïvère ! Ces musiciens jouent depuis plus de cinq ans dans les bars et les programmations off des festivals morbihannais, des standards rectorisés et revivifiés. Pour le plus grand plaisir de vous, Hervé Lavrotte vous accueillera parmi les sculptures de Polyte Sole.

VENDREDI 25 AOÛT - 21H - BOLLIG - PLACE DE L'ASSEMBLEE (SOUS CHAPITEAU)
Bout-A-Bout - Musique traditionnelle irlandaise

Après un passage à Saint-Alloüestre en 2010, le groupe Bout-A-Bout revient et vous invite à voyager à travers les contrées celtes d'Irle et d'aujourd'hui. Dans une ambiance reconstruite de pub irlandaise, les six musiciens partageront avec plaisir la musique traditionnelle irlandaise.

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE - 21H - SAINT-JEAN-BREVELAY - EGLISE
Solange Minall-Bella & duo Zébrène - Musique classique

En première partie, Solange Minall-Bella, violoncelliste confirmée, vous fera (re)découvrir les suites et émoovements de Jean-Sébastien Bach. Le duo Zébrène, avec Philippe Lauzy (flûte) et Anne-Kristelle Harmy (piano), rendra hommage au Zébrène, un bois précieux dont est issue la grande harpe et à l'ébène de la flûte irlandaise. Leur répertoire verrà déçorturer cette saison 2017.

Selon 2017 organisée par l'Association Dans Tous les Sens avec Centre Morbihan Communauté.

Fléchage à partir du bureau

Centre Morbihan

FEU D'ARTIFICE

SAINT JEAN BREVELAY
 LE 13 JUILLET 2017 vers 22H45
 PLACE ANNE DE BRETAGNE

Restauration à partir de 19h
 Fest-Noz dès 21h

NOUVEAUTE
 Cel été

la ligne 11 évolue
 Découvrez nos nouveaux horaires à prix exceptionnel

ALLER RETOUR 2

Boisson de St-Auc
 Falloire Cinéma Garenne
 Soudoark
 Place du Coateau

Renseignements au 02 97 76 88 80

Le courrier des lecteurs

Vos noms, adresse et numéro de téléphone

Vos questions ou suggestions à déposer en mairie